



Commune de

PAVANT



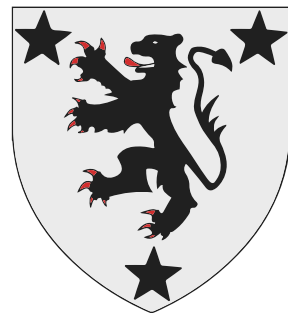
Bulletin Municipal 2024

*Votre commune
à portée de main*



Une Histoire, un Territoire, des Richesses : Pour vivre ensemble

Le mot du Maire



Pavanaises, Pavanais,

C'est toujours avec le même plaisir que nous vous faisons parvenir ce bulletin municipal. Il est l'occasion de vous tenir informer des réalisations de l'année écoulée et d'aborder les projets à venir de l'ensemble des acteurs de notre village (municipalité et associations).

2023 a connu un moment aussi nécessaire que rare pour notre commune. 2023 a été l'année du centenaire de notre monument aux morts. Cela a donné lieu à sa restauration ainsi qu'à son déplacement. Cette date particulière a été l'occasion de célébrer dignement la mémoire de ceux qui sont morts pour la France et aux premiers d'entre eux les Pavanais. Ce devoir de mémoire revêt une importance cruciale dans la préservation de l'histoire collective et de la compréhension de notre passé. Il est le gardien de nos expériences passées, un rappel constant des leçons apprises et des erreurs commises. En se souvenant des événements qui ont forgé notre société, nous honorons ceux qui ont vécu ces moments et nous nous engageons à ne pas oublier leurs sacrifices.

La mémoire collective façonne notre identité nationale en tissant les fils de notre histoire commune. Se souvenir des moments de lutte, de résilience et de progrès crée un lien tangible entre les générations, offrant une perspective précieuse sur la façon dont nous avons évolué en tant que société. Le devoir de mémoire renforce également notre résistance face aux répétitions des erreurs du passé, car il nous rappelle les conséquences des actions imprudentes.

En outre, la mémoire collective sert de fondation pour la construction d'un avenir meilleur. Comprendre d'où nous venons permet de tracer une trajectoire plus éclairée pour l'avenir. Les enseignements tirés des expériences passées alimentent le progrès en nous incitant à innover, à évoluer et à ériger des sociétés plus équitables. Le devoir de mémoire n'est pas simplement une réflexion nostalgique, mais une trame pour guider nos choix et actions actuels.

En se remémorant les moments sombres de l'histoire, nous célébrons également la résilience humaine et la capacité à surmonter l'adversité. Cela nourrit un sentiment de solidarité et de compassion envers ceux qui ont souffert, renforçant ainsi notre engagement envers les droits de l'homme et la justice sociale. Le devoir de mémoire nous responsabilise collectivement envers les générations futures, en veillant à ce qu'elles héritent d'un monde où la dignité humaine est préservée.

Ces valeurs humanistes et collectives nous auront à les faire vivre en 2024, et quoi de mieux pour cela que de s'inspirer de la devise « plus vite, plus haut, plus fort ensemble ».

Il s'agit de la devise olympique. En 2024 les Jeux Olympiques auront lieu en France et notre territoire y participera activement puisque le sud de l'Aisne accueillera une délégation de judo et que la flamme olympique passera à Château Thierry. Ces valeurs olympiques ne sont pas réservées exclusivement aux compétiteurs sur le terrain. Elles transcendent les frontières nationales et s'étendent à l'ensemble de la société, offrant un modèle d'inspiration pour tous. Les Jeux Olympiques deviennent ainsi une célébration de la diversité, de la compréhension mutuelle et de l'esprit de paix.

La devise olympique et ses valeurs fondamentales représentent bien plus qu'une simple maxime sportive. Elles incarnent une vision universelle de l'humanité aspirant à l'excellence, à la noblesse et à la solidarité. Les Jeux Olympiques deviennent ainsi une plateforme où les nations convergent pour célébrer non seulement le sport, mais aussi les principes qui transcendent les frontières, unissant le monde dans un esprit de compétition loyale et de coopération pacifique.

Hier comme demain, ce sont ces valeurs humanistes qui doivent guider notre envie de faire société. Sans cela des événements douloureux pourraient refaire leur apparition comme nous pouvons l'observer dans d'autres régions du monde et pour certaines non loin de la France.

Olivier CASSIDE
Maire de PAVANT

SOMMAIRE



Services de la Mairie p.3-4

Secrétariat
État civil
Colis et Aide à la collecte
Restauration scolaire
Urbanisme

Travaux & Investissements p.5-8

Travaux de l'année 2023
Biodéchets
Le compostage
Assainissement
Le traitement de l'eau

Evènements 2023 p.9-10

Fête Patronale
La Féerie de Noël
14 juillet
Illuminations de Noël

Associations p.11-17

AS Pavant Foot
Les Champagnards
Cercle Saint Bald
En musique et Vous
Culture & Patrimoine
Bibliothèque
Foyer Rural
OS Francos Lusitanos
Nos Écoliers Pavanais

Inauguration p.18

Le monument aux morts

Les poilus à Pavant p.19

Téléphones des services
Institutions / services de l'Etat
Numéros d'urgence

Services de la Mairie

SECRETARIAT

Madame Emilie CONSEIL et Madame Christelle BOURGIS répondent à vos demandes par téléphone.

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 09h à 12h et de 13h à 18h

Jeudi de 09h à 12h et de 13h à 16h30

Samedis de 09h à 12h

Vous pouvez les contacter au :

Téléphone : 03.23.70.04.17

Mail : contact@mairie-pavant.fr

Et vous accueillent et avec le sourire !

Aux horaires de permanence de la mairie :

Lundi – Mardi – Vendredi de 16h à 18h

Samedi de 9 heures 30 à 11 heures 30



ETAT CIVIL



Joy COSPIN *Née le 09 mars 2023*

Giulia AUCUIT *Né le 23 août 2023*

Elyo BOETTI *Né le 13 septembre 2023*

Jade DOLLE *Née le 05 décembre 2023*

Jules FRESSENCOURT *Né le 13 décembre 2023*



Madame Géraldine GIORDANO
&
Monsieur Flavien COULON
Pacsés le 28 avril 2023

Madame Lou-Anne LECOINTRE
&
Monsieur Yann ROBIC
Pacsés le 18 décembre 2023



Monsieur Jean-Marie LEMISTRE
Décédé le 03 mai 2023

Madame Claudie PICARD
Décédée le 10 juin 2023

Monsieur Jean-Marie KALUZNY
Décédé le 02 août 2023

Monsieur Michel TURPIN
Décédé le 25 décembre 2023

COLIS GOURMANDS POUR LES ANCIENS :



Le nombre de colis distribués cette année est de 96. Ils sont offerts par la Mairie aux Pavanais à partir de 70 Ans. Les bénéficiaires ont le choix : l'équipe municipale apporte les colis à leur domicile ou les bénéficiaires peuvent venir les chercher tout en assistant au spectacle de Noël et goûter avec les enfants du village et leurs familles.



AIDE A LA COLLECTE DES VERRES ET PAPIERS :

Chaque dernier samedi du mois, les membres du conseil municipal peuvent passer à domicile pour le ramassage des verres et des papiers. Ce service s'adresse à toutes les personnes à mobilité réduite, âgées ou non, ne pouvant pas se rendre jusqu'aux bennes à papiers et verres.

Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.



RESTAURATION SCOLAIRE

A la rentrée de septembre, nous avons changé de prestataire qui est désormais Armor Cuisine.

L'effectif du restaurant est composé de :

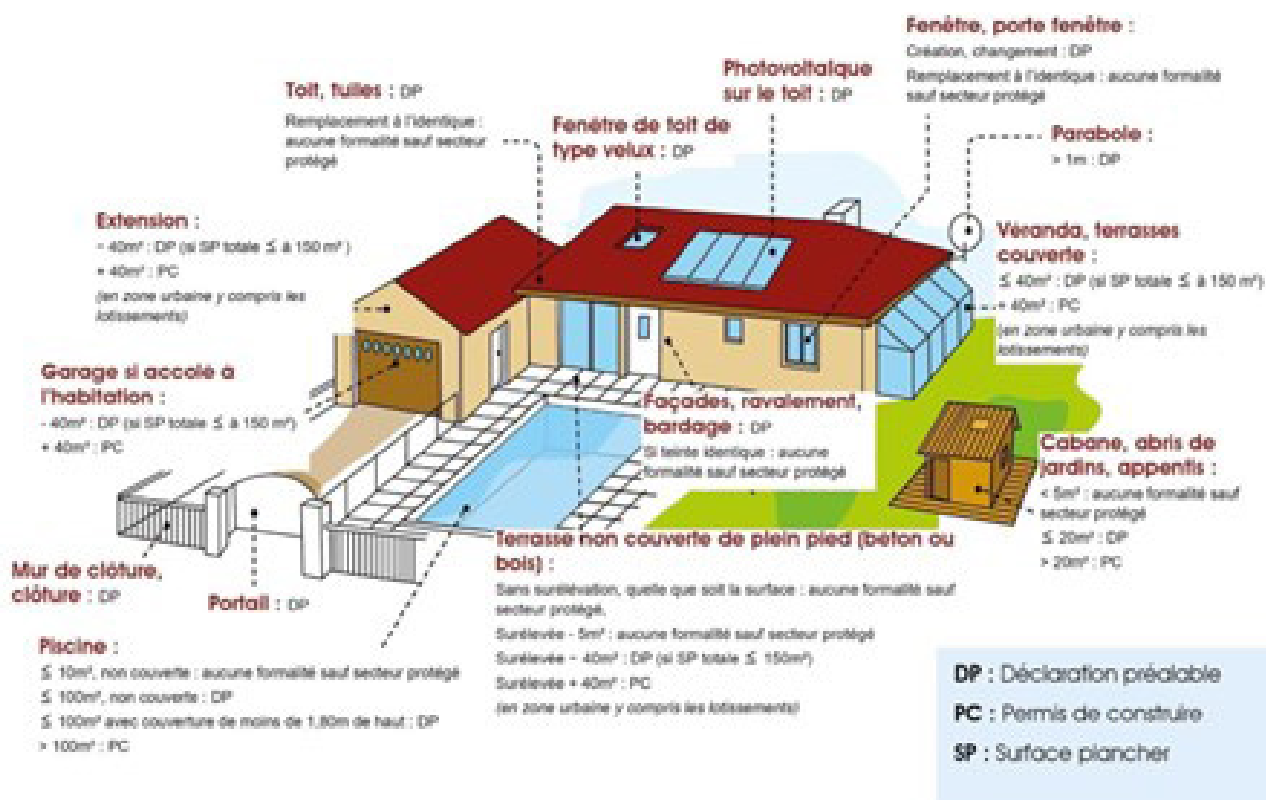
Valérie (Employée depuis septembre 1989) Laurie également Atsem, et Séverine Aesh.

Elles ont la responsabilité de 42 élèves en moyenne qui déjeunent chaque jour, principalement des enfants de maternelle qui se sont bien adaptés.



URBANISME

Comme chaque année, nous vous rappelons que tous travaux liés à l'habitation et à l'urbanisme sont soumis à déclaration, gratuite mais obligatoire. Le schéma ci-joint vous permet de savoir rapidement tout ce qui est soumis à déclaration préalable de travaux ou pas, ou à demande de permis de construire. Il convient également de consulter le PLU de la commune (Plan Local d'Urbanisme) pour connaître les détails et particularités liés à Pavant (nature et couleur des tuiles en cas de réfection de toiture, couleurs de ravalement etc...)



En 2023 nous avons eu :

- 21 demandes de Travaux (DP)
- 50 Certificats d'Urbanisme d'information (CUa)
- 4 Certificat d'Urbanisme Opérationnel (CUB)
- 3 Permis de Construire (PC)



Pour tout renseignement, contactez le secrétariat de mairie au : 03 23 70 04 17

Travaux et investissements



LES TRAVAUX DE L'ANNÉE 2023



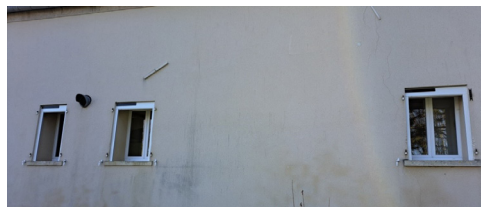
Réfection du mur du parking rue Jean Jaurès

Coût 19836€
TTC budget communal



Réfection de l'escalier d'accès à la chaufferie

Coût 6613.08€



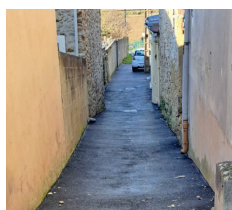
Remplacement des volets de la cantine

Coût 3733.60€
Subventions : Département (API) 5702.73€



Remplacement du système de chauffage du bâtiment foyer rural

Coût 20310.78€
Subventions : Etat (DETR) 7616.54€



Réfection de la rue Bruneau prolongée

Coût 13326.48€
Subventions : Département (API) 3412.50€



Déplacement du monument aux morts

Coût 36456.00€
Subventions : Région 3000.00€



Identification des rangées du cimetière

Coût 3290.66€
TTC budget communal

Installation de nouveaux panneaux d'affichage municipal

Coût 9198.00€
Subventions : Département (API) 2471.10€



BIODECHETS

La mise en place de points d'apport collectifs (PAC) pour la récupération des biodéchets est une initiative importante pour promouvoir le compostage et réduire la quantité de déchets organiques envoyés aux décharges. Voici quelques étapes à considérer lors de la mise en place de tels points d'apport collectifs :

Sensibilisation et éducation :

- Informer la communauté sur l'importance de la gestion des biodéchets.... Panneau-Pocket, Facebook, fil-info mensuel, journaux télévisés et spots radios.
- Organiser des campagnes éducatives pour expliquer le processus de compostage et les avantages environnementaux.

Choix des emplacements :

- Dans un premier temps, deux points de collectes seront installés prochainement à Pavant. Un, Place du Général de Gaulle à proximité des points d'apports volontaires verres et papiers, l'autre au niveau des services techniques, route de Basseville. Les conteneurs sont clairement étiquetés et faciles à utiliser avec ouverture par badge.

Ramassage des abri-bacs :

- Les conteneurs ou abri-bacs, seront récupérés et remplacés une fois par semaine, leur contenu sera traité selon les normes en vigueur, par la déchèterie de Charly sur Marne, puis les biodéchets ainsi collectés seront transformés en compost de qualité.

La mise en place de points d'apport collectifs (PAC) pour les biodéchets nécessite une implication de l'ensemble de la communauté, des autorités locales et des parties prenantes afin d'assurer le succès du projet. Nous comptons sur vous afin que cette collecte des biodéchets soit un succès pour la Communauté de Communes.



LE COMPOSTAGE



Le compostage est un processus de transformation des déchets organiques en un terreau riche, d'excellente qualité et 100% naturel.

Pour les personnes n'ayant pas la possibilité de pouvoir installer chez eux un composteur, toujours disponible auprès de la C4 au prix de 34,00 €, la Communauté de Communes met en place des points d'apport collectifs pour la récupération et le traitement des biodéchets.

ASSAINISSEMENT

Dans le bulletin municipal de l'année dernière, il vous avait été présenté les travaux correspondant au transfert de nos eaux usées vers la station d'épuration (STEP) de Charly sur Marne. La station d'épuration de Pavant fut une des toutes premières du sud de l'Aisne avec une mise en service en 1969. Depuis cette date, la commune de Pavant s'est agrandie et le remplacement de sa STEP devenait obligatoire. Les premières études remontent à plus de dix ans et la solution retenue fut de prévoir le transfert de nos eaux usées pour qu'elles soient traitées par la STEP de Charly sur Marne. Les travaux estimés à 9 mois ont débuté en Mai 2022. Avant le premier coup de pelleuse, nous devions avoir confirmation par VNF (Voies Navigables de France) de pouvoir passer sous la rivière Marne ainsi que l'accord de la SNCF de pouvoir passer sous les voies au niveau de la STEP de Pavant. Les demandes ont été faites début 2020. Accord donné par VNF dans les trois mois et accord «de principe» donné par la SNCF fin 2021. A ce jour, nous sommes toujours en attente de confirmation pour une date nous permettant de procéder au forage sous les voies, tous les travaux et raccordements étant déjà effectués jusqu'à la STEP de Charly sur Marne.

Nous sommes en contact très régulièrement avec le pôle développement SNCF Est et la date tant attendue devrait nous être confirmée dans le courant du mois de janvier...2024. A partir de cette confirmation de date, nous relancerons l'entreprise titulaire du marché pour l'exécution du forage puis la mise en place du poste de refoulement. Ces travaux sont estimés à 6 mois, incluant les délais d'approvisionnement du matériel.

La compétence «Assainissement» a été prise le 1er janvier 2023 par la Communauté de Communes de Charly sur Marne (C4). Notre prestataire Véolia a continué à assurer l'entretien et le maintien de notre STEP en bon état de fonctionnement mais depuis le 1er janvier 2024 c'est la société SAUR qui a repris la DSP (Délégation de Service Public) pour la Communauté de Communes et toutes les communes raccordées à la STEP de Charly sur Marne.

Avec tous ces changements, l'année 2024 restera bien compliquée au niveau des factures d'eau et d'assainissement, mais tout va rentrer dans l'ordre rapidement. La prochaine facture EAU sera envoyée par Véolia (pour l'USESA) aux occupants et non plus aux propriétaires, avec possibilité de vous faire mensualiser. La facture ASSAINISSEMENT sera envoyée par la C4, avec un nouveau tarif lissé sur 7 ans afin que toutes les communes sous la compétence de la C4 soient au même tarif à l'horizon 2028. Ce tarif pouvant être revu par le Conseil Communautaire tous les ans.



Nous ne pourrions pas vivre décemment sans réseau d'assainissement, c'est pour cette raison que nous devons le respecter.

Jeter des lingettes dans les toilettes peut causer de sérieux problèmes dans votre plomberie et bloquer les pompes hydro-éjecteurs de la STEP. Même si certaines sont étiquetées comme jetables, elles peuvent souvent obstruer les tuyaux et les égouts, provoquant des blocages coûteux et des dommages importants au matériel de la STEP impliquant de nombreuses interventions des équipes techniques. Il vaut mieux les jeter à la poubelle pour éviter ces soucis.

Mais il n'y a pas que les lingettes qui posent problèmes. Nous récupérons quantité d'autres choses en entrée de STEP : des jouets d'enfants, des peluches, des balles, des chaussures, des couches, des sacs en plastique, etc...

LE TRAITEMENT DE L'EAU

le 1er Janvier 2024, nous avons transféré la compétence EAU à l'USESA.

Transférer cette compétence à l'USESA présente plusieurs avantages pour notre commune.

*L'USESA (Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne) c'est :
83 410 habitants desservis – 37 354 abonnés (dont 368 à Pavant)
1 385 km de réseau - 4 700 000 m3 d'eau vendus annuellement
109 communes - 34 ressources - 18 unités de distribution – 9 usines de traitement
Prévisions de travaux pour 2024 de 13,6 M€ TTC*

1. Optimisation des ressources : En regroupant la gestion de l'eau à l'échelle intercommunale, nous pouvons rationaliser l'utilisation des ressources. Cela permet une meilleure planification des besoins en eau, des infrastructures et des investissements nécessaires pour garantir une distribution efficace et durable.

2. Économies d'échelle : La mutualisation des coûts liés à la gestion de l'eau par l'USESA peut potentiellement réduire les dépenses pour chaque commune. Les investissements dans les infrastructures, la maintenance et les services peuvent être mieux répartis, ce qui peut se traduire par des économies pour notre commune, comme la prise en charge du remplacement des alimentations sous plomb encore trop nombreuses sur notre commune.

3. Expertise et professionnalisme : En confiant cette compétence à une structure privée, nous bénéficierons de l'expertise et des compétences spécialisées dans la gestion de l'eau. Cela peut améliorer la qualité des services fournis aux habitants, avec des équipes dédiées et des professionnels expérimentés prenant en charge la maintenance, les contrôles de qualité et les interventions en cas d'urgence. L'USESA a confié la DSP (Délégation de Services Public) à l'Entreprise Veolia, que nous connaissons bien à Pavant.

4. Adaptation aux normes et réglementations : La gestion de l'eau est soumise à des réglementations de plus en plus strictes en matière de qualité, de traitement et de préservation des ressources. Une entité intercommunale pourrait mieux répondre à ces exigences, en garantissant que nos infrastructures et pratiques respectent les normes en vigueur, évitant ainsi d'éventuelles amendes ou pénalités pour non-conformité. ARS (Agence Régionale de Santé) impose aux fournisseurs d'eau de très nombreux contrôles, notamment sur les métabolites des pesticides utilisés durant de trop nombreuses années.

5. Solidarité et cohérence territoriale : Le partage de cette compétence avec les autres communes renforce la cohésion et la solidarité au sein de notre territoire. Cela permet une approche commune pour la préservation des ressources en eau, favorisant une vision globale et des actions concertées pour répondre aux enjeux environnementaux.

L'EAU est un bien précieux, économisez-le !!!



Évènements 2023

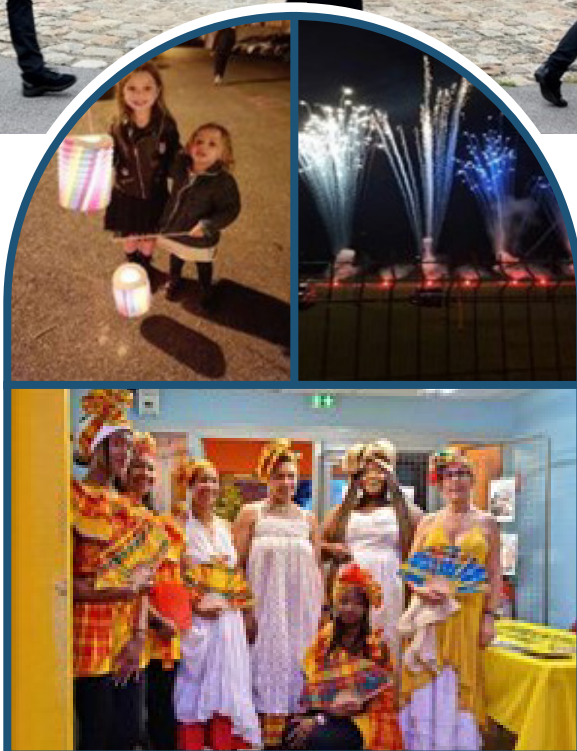
FÊTE PATRONALE

L'équipe municipale a organisé la fête patronale le week-end du 16 et 17 septembre.

En plus de la fête foraine qui est attendue par les petits Pavanais, les Associations ont organisé des animations.

- Jeux en bois par le Foyer Rural
- Ouverture du pigeonnier et de l'église par Culture et Patrimoine.
- La ferme pédagogique TICOA : Les enfants sont toujours curieux et contents de pouvoir prendre les petits animaux dans leurs bras.
- L'association Vanille des Îles : Les danseuses ont enchanté le public avec leur musique festive et les vêtements traditionnels hauts en couleur.

Nous avons accueilli l'Alliance Musicale de Charly – Saâcy pour une belle représentation le samedi après-midi. Ensuite les musiciens ont accompagné les enfants et adultes pendant la retraite aux flambeaux et emmené les Pavanais au feu d'artifice qui était très beau comme tous les ans.



ILLUMINATION

Cette année encore les illuminations ont été installées dans le village et Christophe du service des travaux a été devant le pigeonnier.



APRÈS-MIDI DU 14 JUILLET

ONS DE NOËL

es illuminations ont
village par Anne
vice technique ainsi
nier et la cantine.



Depuis plusieurs années, la mairie de Pavant fête le 14 juillet et participe financièrement. Cet après-midi festif est organisé plus spécialement par le conseiller municipal Bernard Lemonnier et sa compagne Monique. Des jeux ont été installés dans la salle polyvalente (babyfoot, fléchettes, flipper...). Dans la cour de l'école, une animation gratuite consistant à décrocher des petits cadeaux accrochés à des ficelles, le tout les yeux bandés, a une fois de plus eu beaucoup de succès ! La buvette avec gaufres et crêpes, confectionnées par Monique, ainsi que les boissons, ont aussi été très appréciées. La somme récoltée à cette buvette a été intégralement reversée à la coopérative scolaire. Pour clôturer, le soir, les Pavanais avaient rendez-vous gratuitement pour un apéro avec sandwiches, saucisses cuites à la plancha et sa compotée d'oignons (préparés par Bernard) et servis avec l'aide des bénévoles présents.



LA FÉERIE DE NOËL



Le Père Noël était de retour salle polyvalente à Pavant. Il a accueilli les enfants qui ont pu prendre des photos avec lui et certains petits Pavanais étaient intimidés. Nous avons assisté au spectacle de Pouet le clown et Héléna. Les enfants ont pu participer aux arts du cirque avec notamment un atelier de jonglage, suivi de la distribution des jouets pour les enfants de maternelle et CP offerts par la Mairie. Ils étaient ravis de leurs cadeaux. Pour terminer cet après-midi festive un gouter a été servi pour tous. Gâteaux, clémentines, friandises, Chocolat chaud, jus de fruits, vin chaud pour les adultes, à la disposition de tous dans un décor de Noël. C'était un moment de partage et de convivialité.



Associations

Cette année l'association Pavan'air de fête a été dissoute. Nous avons la chance d'avoir 9 Associations qui organisent des animations variées sans toutefois que les habitants du village participent. Ces Associations ont besoin de bénévoles, n'hésitez pas à les rejoindre.

AS PAVANT



Un petit retour sur la saison 2022/2023, l'équipe sénior s'est bien comportée en terminant dans la première partie du championnat de 4e division, pour l'équipe U8/U9 elle a réussi à terminer la saison avec un effectif réduit ce qui a permis de repartir en septembre avec beaucoup plus d'enfants (16 contre 7 la saison dernière). Concernant les plus de 45 ans c'est le plaisir de se retrouver le dimanche matin entre anciens joueurs de la région, mais pour que cela dure nous sommes à la recherche de joueurs séniors, u8/u9 (7/8 ans) et des u10/u11 (9 et 10 ans) pour la création de cette nouvelle équipe et bien évidemment de dirigeants pour les encadrer.

Pour tous renseignements merci de contacter M. FAVIER Bruno au 06 37 61 11 43.

Merci à toutes les personnes qui nous soutiennent et qui aident à la bonne marche du club.

L'AS Pavant vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, à bientôt sur les terrains.

LES CHAMPAGNARDS

Les Champagnards, c'est aujourd'hui, 35 licenciés de Pavant et des alentours. La saison avait débuté par la galette des rois qui permet de relancer l'activité après les fêtes de Noël. Les coureurs ont participé au challenge Aisne, au championnat départemental, régional et national UFOLEP. Pour les non compétiteurs, des sorties ont lieu tous les week-end concernant les ados et les adultes, qui participent néanmoins au Run and Bike de Brasles chaque année. Le dernier championnat départemental a eu lieu à Pavant avec 90 participants où se sont distingués nos jeunes :

Gabin Bigot 1° en 10/11ans, Erel Verplanke 2° féminine en 11/12ans, Aude Carré 1° féminine en 13/14ans, Lorena Oget 2° féminine en 13/14ans, Maewenn Plonquet 1° féminine 15/16 ans.

Tous se sont bien comportés dans toutes les épreuves.

La section roller avait repris avec le beau temps, mais a dû interrompre son activité à cause du mauvais temps et de l'accident de Jacky.

Les sorties ont lieu le mercredi de 14 h à 16h 30 et le samedi de 13h30 à 16h30 l'hiver(14h à 17 h au beau jour).

Le roller se déroule le mardi à partir de 17 H sur le plateau scolaire(uniquement au beau jour). Le championnat de l'Aisne Ufolep devrait se tenir à Pavant en 2024.

Contact : Jacky au 06 30 68 53 80.



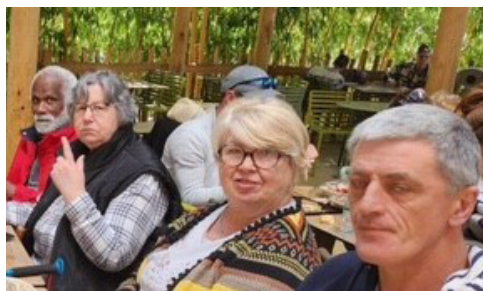
LE CERCLE SAINT BALD

Fort de 120 adhérents pour l'année 2023 a organisé de nombreuses activités. Outre sa belote mensuelle nous sommes allés visiter, le zoo de Beauval, les cerfs-volants de Berck. Les hortillonnages d'Amiens. La ville de Bruxelles pour une journée, la Grèce et la Corse pour une semaine.

Deux après-midis dansants. Une soirée choucroute, ainsi que 3 repas publicitaires gratuits. Et une soirée au cabaret à Epernay (Messmer l'hypnotiseur).

La présidente et toute l'équipe de bénévoles vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024.

Mme Gelmini Michelle, la présidente.



EN MUSIQUE ET VOUS



L'association En Musique et Vous souhaite une très belle année 2024 à tous les Pavanais et espère vous retrouver cette année encore aux différents évènements qui seront organisés.

L'année 2023 a été rythmée par son habituelle brocante musicale en mars. Une deuxième édition a pu être organisée à l'automne, en octobre, à l'extérieur cette fois dans la cour de la ferme. Comme toujours, les collectionneurs de vinyles et mélomanes étaient au rendez-vous et suite au succès de ces deux journées nous vous confirmons qu'il y aura bien deux brocantes musicales par an à Pavant. Vous pourrez y entendre également des musiciens qui animent la journée de façon totalement improvisée. Au mois de juin, pour la fête de la musique, nous avons eu le plaisir d'accueillir le groupe de musique Everlate dans l'arboretum, dans une ambiance familiale, chaleureuse et agréable. Enfin, en décembre, vous avez pu applaudir le concert de Cliff & friends ; une soirée qui a marqué la clôture de l'année et qui a encore été un beau succès.

Nous tenons à rappeler que l'association En Musique et Vous est composée d'une toute petite équipe et que toutes personnes souhaitant s'impliquer dans l'association est la bienvenue.



Voici les dates à retenir pour l'année 2024 :

17 mars- brocante musicale

22 juin- fête de la musique

Date à confirmer en octobre- brocante musicale

Date à confirmer en décembre- concert



Contact & infos :

associationemev@hotmail.com

<https://www.facebook.com/associationemev>

<https://www.instagram.com/en.musique.et.vous>

CULTURE & PATRIMOINE DE PAVANT

Nous souhaitons à tous les Pavanais une année toujours pleine de moments riches et agréables dans notre village qui nous l'espérons restera un lieu d'échange et de partage.

L'association a œuvré durant cette année 2023 une fois encore pour créer quelques événements culturels ou se joindre aux autres associations pour animer le village et surtout pour engager un grand « chantier de longue haleine » à savoir : la réhabilitation d'un important bâtiment Communal ; l'Eglise du village.

Pour la partie culturelle, nous avons eu le plaisir d'organiser deux conférences en janvier et juin qui ont manifestement



beaucoup intéressé les Pavanais curieux.

Michelle Héricourt nous a passionné en nous faisant découvrir l'histoire,

les traditions et la technique des icones

Chrétiennes. Sébastien FERVILLE, tout aussi

passionnant et qui lui aussi habite le village est

venue faire toute la lumière sur « l'évolution des

rites funéraires de Constantin aux carolingiens »

avec un bon moment d'échange en relation avec

les pierres tombales « classées » situées dans

l'Eglise de Pavant.

Le 2 avril nous avons ouvert l'exposition «

PIERRE MATHIAS » Ecrivain, Poète, Peintre,

naturaliste et professeur de Lettres qui habitait

Pavant en présence de son petit-fils.

Le 13 août nous avons été agréablement

surpris par la participation à la visite du village

commentée par Michèle HERICOURT, sur le

thème « le circuit des fontaines » et une visite

commentée du Pigeonnier.

Les journées du Patrimoine ont encore été

un grand moment de partage dans le PIGEONNIER comme dans l'EGLISE que nous avons animé par des expositions commentées.

Puis le 1er octobre le traditionnel Concert de la Chorale « Coté Chœur » du foyer Rural a fait raisonner les murs de notre Eglise avec un répertoire très éclectique qui a enchanté un public toujours nombreux et participatif.

Toutes ces manifestations ont remporté un grand succès, le public est venu nombreux très au-delà de nos espérances et s'est montré généreux pour financer notre programme d'actions sur 2023.

Par ailleurs l'association s'est jointe à plusieurs manifestations comme le Festival Musique en OMOIS ou le marché de Noël avec toujours une volonté partagée de faire vivre notre commune dans des moments festifs.

Après avoir redonné vie au Pigeonnier et organisé toutes ces manifestations il convenait de s'attaquer au projet le plus lourd à savoir : la restauration de cet énorme Patrimoine communal notre EGLISE. Il s'agit là d'un projet ambitieux qu'il faudra mener à bien sur plusieurs années.

Durant le mois de janvier 2024, une mise à jour du diagnostic sur les causes des désordres constatés sur le bâtiment, sera réalisée par l'Architecte qui a œuvré à la réhabilitation du Pigeonnier. Nous entamerons ensuite la « chasse » aux subventions pour tenter de réaliser la première phase de « stabilisation ».

Une visite de la DRAC (Direction régionale des affaires Culturelles) nous a encouragé dans notre démarche et conseillé sur les démarches prioritaires et simples comme la protection des vitraux et des statues classés, le nettoyage du chœur et du mobilier etc... une première opération a été réalisée grâce à une participation record de bénévoles de toutes confessions. La commune s'est investie dans la prise en charge du coût de l'architecte et d'un maître Verrier.

C'est là qu'il faut mettre en lumière le rôle primordial de notre Maire M. Olivier CASSIDE et de son conseil Municipal qui ont affirmé leur volonté de participer durant ce mandat au démarrage de nouveaux travaux de restauration sur notre Église.

Nous voulons saisir cette occasion pour les en remercier et surtout le faire savoir.

Nos remerciements vont aussi aux adjoints et conseillers J.LEBLOND, F.DELOL, M. PITTON-TERRIEN, P.ANGOT, F.DREMOND, J.PLONQUET qui se sont physiquement investis dans cette démarche, ainsi qu'aux très nombreux bénévoles ;

Dans la Seigneurie de Pavant autrefois nulle congrégation n'en disputait la propriété (de l'église) au peuple, à Pavant l'église était à la fois « Maison de Dieu » et « Maison de tout le monde », il n'y avait pas d'autre lieu de réunion...

Souhaitons qu'après la rénovation du « monument aux Morts », de la Mairie, de son école Primaire publique (Laïque), du Pigeonnier, l'Eglise soit un autre élément du patrimoine rénové et sauvegardé !

BIBLIOTHÈQUE

Une bibliothèque pourquoi faire ? De la lecture bien sûr, mais pas que. La bibliothèque de Pavant vous propose aussi bien d'autres choses en complément. C'est pourquoi, en 2023, grâce à la bibliothèque départementale de l'Aisne, nous avons pu accueillir Séverine Rabozzi pour 8 ateliers de linogravure ayant permis la réalisation de l'illustration du conte « Poule-Poulette » ; puis, la compagnie Axothéa pour un spectacle destiné aux enfants, l'accueil de l'auteur-éditeur Georges Grard et ses dédicaces de BD, enfin la librairie des Fables lors de Partir en livres ou encore l'intervention de conseillers numériques pour créer une BD. La bibliothèque est sortie de ses murs par deux fois, pour une première sortie sur l'histoire des meules de Jouarre à la Ferté sous Jouarre, puis pour un pique nique à la tour du fou sur les traces d'Edith Piaf. Sans compter sa participation au festival en Omois, l'organisation de l'après-midi Halloween et celle du marché de Noël conjointement avec d'autres associations du village.



Diverses animations sont aux programmes pour 2024, dont un atelier théâtre avec un comédien professionnel de la compagnie ACALY débutant le 17 janvier, ainsi qu'une soirée jeux le 19 janvier à 20 h 30.

La bibliothèque accueillera les bébés lecteurs avec le RPE de Charly (relais petite enfance) en avril, mai et juin 2024 ; Nous serons heureux de vous accueillir soit lors des permanences, soit lors des animations, n'hésitez pas, franchissez la porte.

Martine Plonquet



La bibliothèque municipale est gérée par une association, et est ouverte à tous petits et grands.

Les horaires d'ouvertures sont :

- mardi de 16 h à 17 h 30
- mercredi de 14 h à 17 h
- jeudi réservé pour l'école
- samedi de 14 h 30 à 16 h

FOYER RURAL

A l'aube de cette nouvelle année 2024, le Foyer Rural vous adresse tous ses vœux de bonheur, santé, joie et paix. Il vous invite à venir le retrouver lors des nombreuses activités qu'il propose, qu'elles soient sportives, culturelles ou festives. Celles-ci ont lieu, en fonction de leur nature et/ou du nombre de leurs participants au Foyer, cour de la ferme, ou à la salle polyvalente du Clos des forges.

Chaque semaine, vous pouvez pratiquer :

- Le scrabble, le lundi de 14h à 16h, avec Martine
- Le badminton, le lundi et le mercredi à 19h, avec Anne et Christophe
- L'informatique, initiation pour débutants, le mardi à 14h30, avec Dominique
- Le tennis de table, mardi et jeudi à 19h, avec André – Pour les jeunes, mardi à 17h30, avec Julien et Pierre
- Le chant choral (répertoire varié), le mardi à 20h30, avec Michelle
- Les ateliers créatifs, le mercredi de 14h30 à 16h30, avec Christine, Maria, Isabelle
- La gymnastique d'entretien, le vendredi de 18h à 19h, avec Christine et Sylvia, notre salariée professionnelle.
- Les jeux de société, le samedi de 14h30 à 16h30, avec Christine

Deux nouvelles sections ont vu le jour cette année : le tennis de table pour les jeunes et les ateliers créatifs permettant à chacun d'apprendre ou de partager des savoir-faire.



Chaque mois sont proposés :

- Une randonnée-balade, un dimanche selon calendrier, de longueur très raisonnable afin de permettre à ceux qui veulent à la fois marcher et découvrir les richesses qui nous entourent de trouver une équipe conviviale et sans prétentions de performances. La randonnée est parfois assortie d'une découverte du patrimoine.
- Un café-philos, un samedi à 17h30 selon calendrier, où il n'est pas nécessaire d'avoir fait de longues études mais simplement d'avoir envie d'enrichir et de faire progresser sa pensée par l'échange et l'écoute d'autrui.

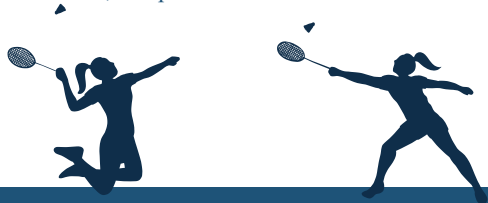
Le café associatif du Foyer Rural, le Pavanier, vous accueille tous les matins de 8h30 à 10h (hors vacances scolaires) et le samedi de 14h30 à 16h30. Vous pouvez venir consommer mais aussi prendre des nouvelles du village ou échanger, tout simplement, et ainsi rompre la solitude.

Le Foyer rural organise :

- Sa brocante annuelle.
- Le festival Chansons en fête sur un week-end, avec un café-concert le samedi soir et un concert de chorales le dimanche après-midi.
- Un ciné-philos.
- Depuis cette année, une pièce de théâtre.

En 2023, ont eu lieu :

- Janvier : La galette des rois
- Février : Après-midi crêpes
- Mars : La paëlla de Maria
- Avril : Apéro dînatoire
- Mai : Brocante
- Juin : Karaoké (reporté en septembre)
- Juillet : Barbecue
- Août : Barbecue
- Septembre : Jeux traditionnels en bois pour la Saint Bald et karaoké
- Novembre : Repas beaujolais
- Décembre : Goûter conté et Karaoké



Il coopère avec les autres associations du village : en 2023, il a activement participé à l'organisation du concert du Festival de Musique en Omois, à la fête patronale et au marché de Noël.

Toutes ces activités (à part la gymnastique d'entretien) ainsi que la gestion de l'association sont assurées par des bénévoles dévoués, parfois les mêmes depuis de nombreuses années, convaincus que la vie dans un village doit sa qualité à la relation humaine, à la simplicité, à l'attention portée aux autres.

Elles sont accessibles à partir d'une seule cotisation de 22 euros à l'année de septembre à août (15 euros pour les mineurs) en dehors de la gymnastique pour laquelle une participation de 32 euros par trimestre est demandée afin de couvrir le salaire de l'animatrice.

Alors venez nous rejoindre, vous informer, faire quelques séances d'essai ou proposer la création d'une nouvelle activité qui sera étudiée avec intérêt.

D'ores et déjà, retenez les dates pour 2024 :

- 12 janvier 2024 19h30 : Assemblée générale
- 24 mars 2024 : Visite de la Cité de la francophonie à Villers-Cotterêts
- 13 et 14 avril 2024 : Festival Chansons en fête
- 5 mai 2024 : Brocante
- 23 novembre 2024 : Ciné-philos

Contacts :

Au foyer rural, cour de la ferme

Nous écrire : 9 place du Général de Gaulle 02310 Pavant ou foyerruraldepavant@gmail.com



OS FRANCOS LUSITANOS

L'association OS FRANCOS LUSITANOS est une association qui a pour but de faire connaître les coutumes et les spécialités du Portugal et de proposer des manifestations afin de rassembler, de partager, et aussi de pouvoir faire la fête.

Aujourd'hui nous comptons environ une quinzaine d'adhérents avec 6 membres actifs, et nous sommes à la recherche d'adhérents afin de pouvoir maintenir nos manifestations pour 2024.

Notre équipe active aujourd'hui :



*Carlos Thérèse Nadia Delphine
Franck Patrick Delphy*

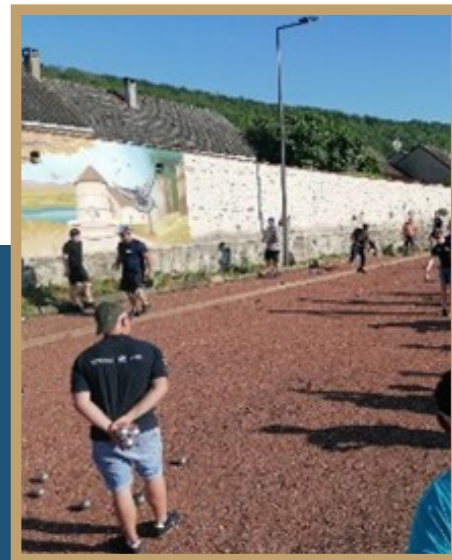
L'équipe vous propose en 2024 :

- Le 23 mars : soirée portugaise dansante avec repas
- Le 27 avril : loto de printemps
- En juin : concours de pétanque en semi-nocturne
- En septembre : concours de pétanque
- En septembre : participation à la foire de la vigne
- Le 19 octobre : loto de fin d'année.
- Le 9 novembre : soirée années 80 avec repas



Nous avons organisé en 2023 :

- Le 4 février : une soirée dansante sur le thème soirée blanche (annulée par manque de réservations)
- Le 1er avril : une soirée portugaise avec repas (34 réservations).
- Le 29 avril : notre loto de printemps (86 réservations).
- Le 24 juin : un concours de pétanque en semi-nocturne (48 équipes).
- Le 26 août : concours de pétanque annulé par manque d'équipes
- Le 14 octobre : une soirée dansante avec repas sur le thème des années 80 (90 réservations)



Rappel de la cotisation pour les adhérents :

25€ pour un couple et 15€ pour une personne seule.

Les adhérents bénéficieront d'une remise de 5€ à chaque soirée et un carton offert lors des lotos.

Notre assemblée générale se déroulera le 12 janvier 2024 où sera présenté le bilan de l'année 2023.

Vous êtes les bienvenus dans l'équipe et avons besoin de monde. Pour adhérer, c'est facile appeler au 06.07.10.85.85

Bonnes Fêtes de fin d'années et tous mes Meilleurs Vœux pour 2024.

Le secrétaire et trésorier Patrick Crohin

Toute l'équipe se joint à moi.

Nos ÉCOLIERS PAVANAIS



L'association est actuellement composée de 9 membres dont 4 du bureau et 5 membres actifs.
Nous avons créé cette association en 2018 pour organiser des événements afin de pouvoir récolter des fonds pour offrir du matériel, des sorties scolaires ou même participer à des projets pour les écoliers de pavant.
Pour l'année 2024 nous allons participer au projet cirque avec la compagnie Royal Boui-Boui avec l'école et la Mairie.
Nous faisons en sortent de travailler communément avec les autres associations de la commune pour faire vivre notre village.

Nos Écoliers Pavanais

Cecane Canhapi
Présidente

Johanna Dostlandas
Vice-Présidente

Paola Dostlandas
Trésorière

Anthony Bickel
Secrétaire

Emille Cousol
Membre Actif

Aurélie Delle
Membre Actif

Tiffany Auvant
Membre Actif

Jessica Dubardel
Membre Actif

Sandrine Nicolas
Membre Actif

LES ÉVÉNEMENTS	
ÉVÉNEMENTS 2023	PRÉVISIONS 2024
Février : Loto des enfants Février : Mardi gras co-animation avec la bibliothèque	2 Février : Vente de crêpes 11 Février : Loto enfants
Avril : Tombola de Pâques	23 Février au 22 Mars : Tombola de Pâques
Mai : Loto Mai : Vente de crêpes	8 Juin : Loto
Juin : Vente création d'objets par les élèves Juin : Kermesse de l'école	15 Septembre : Brocante annuel
Septembre : Brocante	Octobre : Octobre Rose
Décembre : Arbre de Noël et Marché de Noël.	2 Novembre : Soirée Halloween Novembre - Décembre : Vente de chocolat . Décembre : Arbre de Noël



Nous serions ravis de pouvoir agrandir notre association avec de nouveaux membres.
Notre adresse mail pour tout contact : nosecolierspavanais@gmail.com
Page Facebook : Nos Écoliers Pavanais





INAUGURATION DU MONUMENT AUX MORTS

Depuis de nombreuses années, nous avons constaté que l'organisation des cérémonies des 8 mai et 11 novembre causaient un problème de circulation dans la rue Jean de la Fontaine, au niveau du monument aux morts. Nous étions obligés d'interrompre à chaque fois durant de longues minutes la circulation des véhicules ce qui n'était pas toujours facile à faire...

Aussi, profitant du centenaire de la construction de ce monument et de la nécessité de le restaurer, nous avons tout simplement décidé de le repousser le long du mur du Clos des forges, créant ainsi un espace de recueillement assez large juste devant, et permettant ainsi aux véhicules de circuler librement durant les cérémonies.

Les travaux de restauration et de déplacement menés par l'entreprise Pierre Emotion se sont déroulés durant l'été 2023.

L'inauguration a eu lieu le samedi 28 octobre 2023, en présence des élus locaux et régionaux, de nombreux Pavantais, mais aussi des associations Le Poilu de la Marne, la fanfare de l'APEM de Bézu le Guéry ainsi que la chorale du foyer rural de Pavant. Un hommage vibrant en musique et en chansons a ainsi eu lieu. Un vin d'honneur a été organisé également à la suite salle du clos des forges. Notre monument aux morts fait partie des quelques 35000 monuments érigés entre 1920 et 1925 en France. Nous avons décidé d'apporter notre contribution à ce « travail mémoriel » en restaurant ce monument situé au cœur de notre village.

« Certaines communes ont choisi des gisants, d'autres des obélisques. Pavant a choisi un soldat. Ce soldat a posé son fusil pour marquer le fait que la guerre est finie mais il porte haut, très fièrement le drapeau de la France victorieuse et libérée ! Son regard se porte vers le ciel pour indiquer qu'il pense à tous ses frères d'armes tombés sur le champ de bataille. Il est en mouvement pour signifier à tous ceux qui ont eu la chance de survivre que la vie doit continuer mais sans jamais oublier tous ces enfants qui ont donné leur vie pour assurer notre liberté ».

Merci à Jean Pierre Péricart, ancien premier adjoint, pour sa contribution à la rédaction de cet article.





Une fenêtre sur Pavant



LES POILUS À PAVANT



INFORMATIONS PRATIQUES

Téléphones urgents :

Pompier : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Enfance maltraitée : 119

Femmes battues : 3919

Téléphones des services :

Accueil mairie : 03 23 70 04 17

Mail mairie : contact@mairie-pavant.fr

Institution /service d'état :

Trésor public de Château-Thierry : 03 23 84 22 20

Sous-Préfecture de Château-Thierry : 03 60 09 80 58

Communauté de Communes de Charly sur Marne : 03 23 82 24 69